

# Vous faites construire votre maison et vous souhaitez vous raccorder à l'eau potable



Pour que l'eau arrive jusqu'à votre robinet, les équipes de Veolia Eau d'Île-de-France doivent réaliser un branchement entre le réseau public de distribution et le nouveau compteur d'eau. Une fois ce branchement réalisé, il est de votre responsabilité de procéder au raccordement de votre habitation jusqu'au compteur d'eau. Cette démarche est indispensable pour la mise en service de l'eau à votre domicile.

## Estimation non contractuelle

Pour équiper un pavillon d'un branchement neuf de 22/32 mm de diamètre, le montant des travaux est estimé à 3 600 euros TTC\*.

Cette estimation est donnée à titre indicatif et n'engage pas Veolia Eau d'Île-de-France, les caractéristiques techniques du chantier n'ayant pas été validées pour l'établissement d'un devis de travaux précis. Cette estimation peut être diffusée auprès des établissements bancaires ou des offices notariaux dans le cadre de l'étude d'un projet immobilier.

**À noter :** L'estimation est pertinente à condition que le futur branchement puisse être raccordé sur une canalisation publique existante au droit de la propriété. Dans le cas où la voie n'est pas viabilisée, une étude technique spécifique est nécessaire.

\* Tarif établi sur la base de prix moyens sur l'ensemble communes desservies par Veolia Eau d'Île-de-France.



● Pour en savoir plus, vous pouvez contacter notre Centre Relation Client



09 69 369 900\*

du lundi au vendredi de 8h à 19h30  
et le samedi de 9h à 12h30

\*Numéro Cristal (appel non surtaxé)



[www.sedif.com](http://www.sedif.com)  
(espace abonnés)

## Le détail des prestations

### Nous nous chargeons des autorisations de travaux

- Déclaration d'intention de commencement des travaux (DICT) auprès des exploitants de réseaux (électricité, gaz, téléphone...)
- Autorisations de voirie et arrêtés de circulation auprès des collectivités publiques

### Nous fournissons l'ensemble des matériels

- Le branchement reliant la canalisation à l'emplacement du futur compteur
- La borne de façade ou le regard le plus adapté à votre terrain et aux conditions climatiques
- Le compteur d'eau
- Le module de télérelevé

### Nos équipes s'occupent de vos travaux

- La mise en sécurité du chantier
- La pose du branchement
- Le terrassement et la remise en état des sols

